

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ÉVÈNEMENT POLITIQUE EUROPÉEN DE L'ANNÉE ABSENT DES MÉDIAS FRANÇAIS

La présidente de la Commission européenne Ursula Von der Leyen a tenu hier le discours annuel sur l'état de l'Union devant le Parlement européen. C'est un événement politique majeur qui concerne l'ensemble des 500 millions de citoyens européens, et donc français.

Que l'on soit en accord ou pas avec les orientations politiques énoncées, les axes de travail de la Commission indiqués par sa présidente hier auront des conséquences majeures dans le débat européen, puis concrètement dans la vie de nos concitoyens.

Sur le fond, si le discours de politique générale de la présidente de la Commission a peu impressionné par son aspect énumératif et relativement entendu, il a eu le mérite d'affirmer la volonté de l'exécutif européen de tenir des positions fermes sur certains enjeux majeurs, parmi lesquels l'environnement et les droits de l'Homme.

Ursula von der Leyen a ainsi annoncé vouloir débloquer de nouvelles compétences en matières de santé pour l'UE, avec l'objectif d'apporter une meilleure réponse face à la crise de la COVID-19. Alors que certains pays européens se concertent pour venir en aide aux réfugiés de Lesbos, la présidente de la Commission a déclaré vouloir "abolir le règlement de Dublin" au profit d'un nouveau système européen de gouvernance de la migration. Ursula Von der Leyen a également proposé un passage au vote à la majorité qualifiée au Conseil pour les sujets relevant des droits de l'Homme, et a évoqué des sujets majeurs de préoccupation pour les Européens et les Français comme le Brexit, les relations avec la Turquie, ou la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. La Commission européenne semble ainsi s'être dotée d'un agenda ambitieux pour les années à venir, dont on ne peut qu'espérer qu'elle saura le défendre jusqu'au bout, notamment face aux tentatives de dilution probables des Etats membres au travers du Conseil.

L'actualité européenne, et donc française, a aussi été marqué hier par l'adoption par le Parlement européen d'un rapport proposant la création de ressources propres pour l'UE dans le cadre du Cadre Financier Pluriannuel 2021-2027. Cette proposition vise à introduire de nouvelles sources de recettes dans le budget de l'UE, qui devraient alimenter le plan de relance #NextGenerationEU en débloquant 750 milliards d'euros pour l'économie européenne. Elle marque ainsi une avancée considérable dans le projet européen, qui pourra commencer à envisager des chantiers sans passer continuellement par le prisme des contributions nationales des Etats membres.

Sur la forme, *“ces propositions doivent pouvoir faire l'objet d'un débat public dans l'ensemble des Etats membres, et en particulier en France, pour faire vivre la démocratie européenne. Mais le débat public n'est possible que si les citoyens sont informés!”*, rappelle Ophélie Omnes, Présidente de l'UEF France.

L'UEF France regrette ainsi profondément qu'aucune des principales chaînes françaises d'information n'ait diffusé le discours sur l'état de l'Union prononcé par la présidente de la Commission, ni le résultat du vote du Parlement européen relatif à la création de ressources propres. Cela aurait pourtant été l'occasion de nourrir le débat par des analyses contradictoires, d'apporter des éléments de contexte objectifs, afin que nos concitoyens puissent le cas échéant interpellier leurs représentants au Parlement et au Conseil européens quand il s'agira pour eux de décider des suites à donner aux propositions de la Commission.

Les chaînes d'information, et en particulier les chaînes publiques, ont le devoir d'informer les citoyens sur ces sujets qui les concernent directement. Les Français méritent d'être mieux informés ! A défaut, il sera toujours facile de faire de l'Europe le parfait bouc-émissaire. Il est donc nécessaire de créer un véritable espace public européen, accessible à tous les citoyens, à travers des médias populaires à l'échelle de l'Union et de ses enjeux.